

OFFRE D'EMPLOI

« Régisseur (Régisseuse) des collections de la Cité internationale de la tapisserie »

Organisme	Syndicat mixte de la Cité internationale de la tapisserie et de l'art tissé, à Aubusson (23), chargé de la mise en valeur de la tapisserie d'Aubusson inscrite au patrimoine culturel immatériel par l'UNESCO. Le Syndicat mixte est composé du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, du Conseil départemental de la Creuse et de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud. L'Etat et les professionnels de la tapisserie sont étroitement associés à son développement. Le Syndicat mixte a repris depuis 2011 la gestion du Musée départemental de la tapisserie et gère les collections « Musée de France » appartenant au Conseil Départemental. La Cité internationale de la tapisserie a été inaugurée, sur le site restructuré de l'ancienne Ecole Nationale d'Art Décoratif (ENAD) d'Aubusson, par le Président de la République le 10 juillet 2016. L'objectif de fréquentation de 40 000 visiteurs par an est atteint et cet objectif sera porté à 50 000 visiteurs avec l'ouverture de la deuxième tranche du projet immobilier en 2023. La collection Musée de France bénéficie du dépôt des œuvres de l'ENAD par l'Etat.
Contexte	Les collections de la Cité internationale de la tapisserie se composent essentiellement de pièces textiles et graphiques dont la fragilité est à souligner et qui nécessitent par conséquent une plus grande fréquence de rotation. Elle enrichit ses fonds d'une collection d'œuvres contemporaines à fort potentiel communicant. De ce fait, ces œuvres sont destinées à voyager d'institutions en institutions. Enfin, la remise à niveau de la gestion de certaines parties de la collection est toujours en cours : collections en dépôt de l'ENAD, Fonds de cartons de tapisseries de plusieurs manufactures et artistes. Les missions s'inscrivent dans le contexte particulier de la réalisation de la 2 ^{ème} tranche du projet immobilier de la Cité dont l'ouverture est programmée en 2023. Cela induit : 1/ suivi d'une mission particulière de remise à niveau des équipements climatiques existants. Constituer l'interlocuteur de la maîtrise d'œuvre et force de proposition sous l'autorité du Conservateur. Suivi en continu des évolutions climatiques durant le chantier de modifications. 2/ Transfert d'une réserve : la tranche 2 prévoit le transfert d'un local de réserves inadapté vers un nouveau local : anticiper les réemplois du mobilier spécifique, anticiper les évolutions à y apporter. Organiser le transfert par étapes des mobiliers et des œuvres. 3/ Chantier des collections arts graphiques : un des objectifs de la tranche 2 est la création des réserves arts graphiques de la Cité pour la collection considérable de 16 500 cartons de tapisserie du XVIIIème au XXème siècle. Révision d'une étude de Master 2 menée en 2013 sur ce sujet : vérification des données brutes et des préconisations de reconditionnement. Définition des modes de reconditionnement et rangement. Suivi des cahiers des charges de fournitures de matériel et de mobilier (une grande partie est stockée dans local extérieur situé à 45 kms). Organisation du transfert des œuvres, des opérations de reconditionnement, définition des limites de prestations réalisables en interne et celles à externaliser, de l'installation des mobiliers, et du rangement final. Suivi de l'inventaire de ces fonds et numérisation. Etre force de précision auprès du Conservateur sur les œuvres importantes à signaler. 4/ Etre l'interlocuteur de la maîtrise d'œuvre dans l'élaboration du projet (réunions spécifiques, suivi des études architecturales) pour suivre le projet d'extension notamment dans les aspects climatiques, d'élaboration des flux de circulation œuvres / publics/ personnels, de la prise en compte de la conservation préventive dans le projet.
Missions	1/ Sui des collections et inventaire. Suivi de la base Webmuséo. Intégration des acquisitions. Encadrement de missions ponctuelles : récolement. Restaurations : suivi des marchés, assistance au Conservateur pour l'élaboration des dossiers pour la Commission scientifique de restauration. 2/ Gestion des réserves. Suivi des paramètres climatiques de l'installation et de conservation préventive et pilotage de l'entreprise de maintenance. Suivi des stocks de fournitures et commandes sous forme de marchés publics. Actualisation du plan de sauvegarde. 3/ Mouvement des œuvres : prêts, retours, dépôts. Organisation des transports d'œuvres par marchés publics. Suivi administratif et logistique (procédure, autorisations de sortie du territoire, lettres de prêts, constats d'état).Assurances des collections et expositions. Accrochage, logistique complète des expositions sous l'autorité du Conservateur.
Profil	Diplômé en gestion du patrimoine avec spécialisation régie des œuvres et conservation préventive (de type master 2 de conservation préventive de Paris I)- Expérience comparable souhaitée. Permis B exigé.
Positionnement	Rattaché au Conservateur, statutaire catégorie B filière culturelle ou à défaut CDD de 1 an, avec possibilité de titularisation.

<i>Qualités requises</i>	Rigueur ; forte capacité d'organisation et sens des priorités ; prises d'initiatives et recherche d'informations ; maîtrise des logiciels spécialisés ; sens du contact et esprit d'équipe ; polyvalence
<i>Durée</i>	Recrutement statutaire ou à défaut 1 an à compter du 3 février 2020
<i>Affectation</i>	Cité Internationale de la tapisserie à Aubusson
<i>Candidature</i>	Candidature à adresser à Madame la Présidente de la Cité internationale de la tapisserie avant le 27 janvier 2020, à contact@cite-tapisserie.fr Renseignements auprès de : Bruno YTHIER , Conservateur / Christophe JAMOT , Chargé de mission Syndicat Mixte de la Cité internationale de la tapisserie et de l'art tissé Rue des arts - BP 89 23200 - AUBUSSON Tél : 05 55 66 66 66 / Courriel : contact@cite-tapisserie.fr / www.citetapisserie.fr